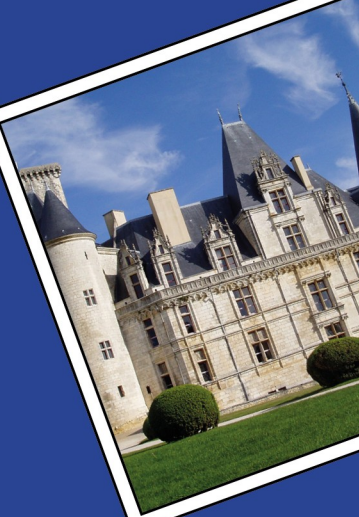


# DOSSIER DE PRESSE



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE  
DE LA CHARENTE



**L'hébergement d'urgence  
en Charente et lancement  
du dispositif hivernal  
2019 - 2020**

*Mercredi 23 octobre 2019 à 16h00  
Salons de l'hôtel de la préfecture*



## SOMMAIRE

Préambule.....	3
Le bilan de la campagne hivernale 2018 – 2019.....	5
Le dispositif pour la campagne hivernale 2019 – 2020.....	7

### **Contact presse**

Pierre GÉ

*pierre.ge@charente.gouv.fr*

Préfecture de la Charente

Service départemental de la communication interministérielle

7-9, rue de la préfecture – CS 92301 – 16023 Angoulême Cedex

05.45.97.62.37 – 06.49.00.12.76

[www.charente.gouv.fr](http://www.charente.gouv.fr)

## PRÉAMBULE

L'accueil, l'hébergement et l'insertion des personnes sans abri ou mal logées est, pour l'État, une priorité. Une attention toute particulière est apportée à ce public en période hivernale.

Le comité de pilotage départemental de veille sociale s'est réuni ce 23 octobre 2019, sous la présidence de la préfète Marie Lajus. A cette occasion, le comité a exposé le bilan de la campagne hivernale 2018 – 2019 et présenter le dispositif pour la campagne hivernale 2019 – 2020.

En Charente, les missions de pilotage et de coordination de l'État s'appuient sur différents dispositifs parmi lequel le service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO), qui est un acteur central en lien avec le Samu social (115), les maraudes, les accueils de jour, les haltes de nuit, les centres d'accueil d'urgence de nuit, les centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), les logements temporaires et les logements adaptés.

### La politique de prise en charge des sans-abri

Le SIAO est un acteur central du dispositif. C'est un guichet unique pour recenser en temps réel les places disponibles et organiser, à partir du 115 et le plus rapidement possible, l'orientation des personnes vers des solutions adaptées. En Charente, la convention constitutive du SIAO, signée avec l'État le 6 octobre 2010, confie la coordination du réseau département d'accueil, d'hébergement et d'insertion à l'Association fédérant les acteurs de l'urgence sociale en Charente (AFUS 16).

De son côté, le 115 est un point de coordination essentiel du dispositif. Service téléphonique d'urgence, fonctionnant 24h/24 et 7j/7, le Samu social a pour mission d'informer et d'orienter toute personne en situation de détresse qui entre en contact avec le service. Il vise également à repérer les personnes sans abri pour leur proposer une place d'hébergement ou les accompagner dans un lieu d'accueil ouvert en continu. Il participe également à l'accès aux soins, ainsi qu'à l'aide alimentaire et vestimentaire.

### Le plan hiver, un dispositif de mise à l'abri

Le plan hiver prévoit quatre niveaux de mobilisation prévus par Météo France, du 1<sup>er</sup> novembre 2018 au 31 mars 2019.

La veille hivernale niveau 1 (carte de vigilance **verte**) intervient automatiquement du 1<sup>er</sup> novembre 2018 au 31 mars 2019

Le déclenchement du niveau 2 - « temps froid » (carte de vigilance **jaune**) intervient lorsque la température minimale ressentie soit comprise en -5°C et -10°C.

Le déclenchement du niveau 3 - « temps de grand froid » (carte de vigilance **orange**) intervient lorsque la température minimale ressentie soit comprises entre -10°C et -18°C.

Le déclenchement du niveau 4 - « temps extrême » (carte de vigilance **rouge**) intervient lorsque la température minimale ressentie soit inférieure à -18°C

Le niveau d'alerte rouge est un niveau d'anticipation de situation de crise grave dont la gestion relève des différents plans d'urgence et de sécurité civile. Il permet de proposer une offre redimensionnée en cas de période de froid prolongé qui pourrait susciter une demande d'hébergement plus importante, notamment de la part de personnes vivant dans des logements sans chauffage ou mal chauffés.

## LE BILAN DE LA CAMPAGNE HIVERNALE 2018 – 2019

**24 511**



**appels  
reçus**

**16 172**



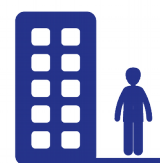
**nuitées  
public familial**

**9 963**



**nuitées  
public isolé**

**379**



**nuitées hôtel  
public isolé**

Lors de l'activation du niveau 3 - « temps de grand froid » / carte de vigilance **orange**  
du 21 au 27 janvier 2019

**6**



**jours  
d'activation**

**608**



**appels  
reçus**

**184**



**demandes  
formulées**

Lors de la campagne 2018 – 2019, 117 places hivernales ont pu être mobilisées en plus des 635 places pérennes ouvertes tout au long de l'année.

Au cours de cette campagne, le niveau jaune - « temps froid » a été activé pendant 6 jours, du 22 au 27 janvier 2019.

PLACES PÉRENNES (2018)	
Structure	Capacité
CHRS	265
Places d'urgence hors CHRS	34
Lits halte soins de santé	5
Haltes de nuit	30
Résidences sociales (ex-FJT)	95
Maisons relais	60
Intermédiation locative	24
Logements en allocation logement temporaire (ALT)	122
<b>Total</b>	<b>635</b>

**Autres dispositifs :**

- un accueil de jour à Angoulême et Cognac ;
- une maraude pérenne sur GrandAngoulême et Grand Cognac ;
- un dispositif 115 départemental.

<b>PLACES HIVERNALES (2018)</b>		
<b>Structure</b>	<b>Capacité</b>	<b>Niveau d'activation</b>
Hébergement d'urgence au CHRS Le Rond Point	15	veille saisonnière (vert)
CSCS MJC GG Cognac	5	veille saisonnière (vert)
Accueil nocturne de Bardines	12	jaune
Emmaüs La Couronne	5	jaune
CSCS MJC GG Cognac	15	jaune
Accueil nocturne de Gond-Pontouvre	15	orange
Gymnase de La Grand Font	50	rouge
<b>Total</b>	<b>117</b>	

## LE DISPOSITIF POUR LA CAMPAGNE HIVERNALE 2019 – 2020

Pour la campagne 2019 – 2020, 117 places hivernales restent mobilisables, en plus des 684 places pérennes, dont :

- 35 mobilisées dès le 1<sup>er</sup> novembre ;
- 20 mobilisables en cas d'activation du niveau jaune - « temps froid » ;
- 12 mobilisables en cas d'activation du niveau orange - « temps de grand froid » ;
- 50 mobilisables en cas d'activation du niveau rouge - « temps extrême ».

PLACES PÉRENNES (2019)	
Structure	Capacité
CHRS	265
Places d'urgence hors CHRS	44
Lits halte soins de santé	4
Haltes de nuit	38
Résidences sociales (ex-FJT)	95
Maisons relais	60
Intermédiation locative	46
Logements en allocation logement temporaire (ALT)	132
<b>Total</b>	<b>684</b>

### Autres dispositifs :

- un accueil de jour à Angoulême et Cognac ;
- une maraude pérenne sur GrandAngoulême et Grand Cognac ;
- un dispositif 115 départemental.

PLACES HIVERNALES (2018)		
Structure	Capacité	Niveau d'activation
Hébergement d'urgence au CHRS Le Rond Point	7	veille saisonnière (vert)
CSCS MJC GG Cognac	3	veille saisonnière (vert)
CCAS d'Angoulême – victimes violences conjugales	5	veille saisonnière (vert)
Accueil nocturne de Bardines	12	veille saisonnière (vert)
Emmaüs La Couronne	5	veille saisonnière (vert)
CSCS MJC GG Cognac	10	jaune
Emmaüs La Couronne	10	jaune
Accueil nocturne de Gond-Pontouvre	15	orange
Gymnase de La Grand Font	50	rouge
<b>Total</b>	<b>117</b>	